

Chronique d'un mercredi sur deux

A CHACUN SON UNIVERS

Par monts et par vaux, euh, pardon, par chroniques, articles et brèves nous avons régulièrement en nos pages abordé le sujet de la vidéo à la demande.

Nous avons également souvent présenté les internautes producteurs de contenu, actrices et acteurs, et pas seulement (au grand damne de certains) consommateurs, bêtes agneaux à tondre ou à représenter.

Mais il n'en reste pas moins que, bien que possible, tout n'est pas forcément simple, et donc pas forcément à la portée du plus grand nombre.

Prenons quelques exemples.

Imaginez que vous êtes un groupe musical naissant. Vous n'avez bien sûr pas beaucoup de moyens, mais vous voudriez mettre à disposition de votre public des enregistrements audio ou vidéo de vos créations. Comme vous êtes un groupe naissant, vous n'avez pas encore signé de pacte avec un quelconque diable, et vous êtes donc libre de diffuser vos oeuvres comme vous l'entendez.

Mais ce n'est pas facile.

Vous pouvez utiliser un hébergement comme les pages persos de Free, mais ce n'est pas vraiment adapté à de la diffusion de vidéo, et la consultation n'est pas nécessairement idéale. (Étrangement, il existe des gens qui préfèrent regarder des vidéos sur leur télé ou écouter de la musique dans leur salon, sur leur chaîne hifi. Étrange, je vous dis.)

Vous pouvez également utiliser un hébergement dédié, style dedibox (cf. <http://www.dedibox.fr>) ou équivalent, avec plein de place, plein de bande passante (la possibilité de recevoir des visiteurs simultanément), pour pas très cher. C'est plus adapté, au prix d'une complexité un poil plus élevée. Mais il y a des geeks partout, ou à défaut des gens prêts à aider en grand nombre. La question de la consultation reste cependant identique : pas nécessairement idéale.

Autre exemple. Vous êtes une association, et vous voudriez partager entre membres vos enregistrements des voyages et découvertes que vous faites ensemble. Là encore, pas de moyen idéal. Il y a les mêmes solutions que pour l'exemple précédent, à laquelle on peut ajouter la diffusion de DVD enregistrés, mais cela revient vite cher. Et manque de souplesse (stock, partage avec de nouveaux membres, etc.).

Autre exemple encore (et ce sera le dernier, certains commencent à bailler là dans le fond :). Vous êtes papa ou maman d'un charmant bébé, forcément adorable (normal, c'est le vôtre :). Mais les grands parents, qui habitent loin (ouf :)) vous tannent pour avoir des photos et des vidéos. Et, vous les connaissez, eux et la technique, ça fait, où là, beaucoup.

Bref, le point commun de ces quelques exemples, c'est la diffusion à un public très restreint, plus large ou ouvert de contenu audiovisuel. Et, surtout, le côté actuellement pas vraiment pratique de la consultation des dits contenus audiovisuels par le grand public.

Et ce, c'est quand même un peu paradoxal, alors que la quasi totalité des Freenauts à haut débit disposent d'un équipement de connexion (la Freebox) qui peut être branchée sur des choses dont le but, justement, est la reproduction de contenus audiovisuels : téléviseur, chaîne hifi, par exemple.

N'est-ce pas un peu dommage de ne pouvoir en profiter simplement pour ces nouveaux usages ?



Oh, bien sûr, les plus « bricoleurs » d'entre nous savent passer outre ces apparentes limitations, mais ce n'est pas des plus facile ou des plus naturel. Hop, j'installe Freeplayer, avec le mod qui va bien, et je regarde le film sur ma télé. Parfait. Mais allez expliquer ça à vos parents :-)

Alors, pourquoi ne pas imaginer, sur les Freebox, plus d'univers qu'aujourd'hui. Avec des univers que tout un chacun pourrait créer, et pas juste avoir sur son propre réseau interne comme c'est le cas avec le Freeplayer ? Protégé par mot de passe ou limité à certaines freebox, bien sûr, si besoin.

Ainsi, plus besoin d'expliquer des heures durant à nos nobles aînés que oui pour regarder le petit dernier sur la télé il faut allumer l'ordinateur, plus de mails attristés de fans qui, parce qu'ils utilisent le système trucky n'arrivent pas à voir vos belles vidéo de concert, et plus de gestion de stock de DVD non plus.

Ce serait bien, non ?

[J'entends bien les récriminations préventives de certains frileux, mais cela n'apporte pas de risque supplémentaire pour les ayant-droit. Ou alors ce serait dire qu'apprendre à lire, ça favorise le vol des livres. Je sais bien que certaines personnes en sont convaincues, mais ce n'est pas pour autant que c'est vrai.]

À bientôt,

Martin Lafaix,
Président de l'AdUF

P.S.: Cette chronique n'était pas celle initialement prévue pour ce premier novembre, mais il y a là : **<http://www.berrebi.org/2006/11/01/scoop-xavier-niel-diliadfree-repond-aux-detracteurs-de-la-free-software-foundation>** des propos pas très éloignés de ce qu'elle aurait été. Sauf que là c'est beaucoup plus mieux :-)